

Conseil Communal Séance du 25 avril 2022

Réponse à l'interpellation de Messieurs Pierre EYBEN et
Guy KRETTELS

Objet : Notre Ville ne respecte pas le travail des élus !

Messieurs les Conseillers,

Votre interpellation me donne l'occasion de rappeler quelques chiffres qui démontrent à quel point le travail des élus est respecté.

Depuis le début de la législature, le Conseil communal s'est réuni 46 fois et a examiné 9.820 dossiers.

Durant ces 46 séances, près de 600 interpellations ont été déposées et auxquelles le Collège a répondu.

Je rajouterais les centaines de réunions de commissions dont la dernière qui a eu lieu mercredi sur l'aéroport de Liège, et au cours de laquelle tous les conseillers ont pu interroger à la fois les dirigeants de l'aéroport, les représentants syndicaux et des citoyens.

Il me semble que ceci démontre un très grand respect à l'égard du travail du conseil communal.

Pour en venir aux questions écrites, 280 questions écrites ont été posées depuis le début de la législature. Quand vous avez déposé votre interpellation, 27 d'entre elles, soit 9,6% étaient sans réponse. Autrement dit, le Collège avait répondu à 90,4% des questions.

Je ne pense pas qu'on puisse parler d'un manque de respect du travail des conseillers communaux.

J'ai le plaisir de vous annoncer que le Collège s'est réuni cet après-midi pour valider les réponses manquantes.

Bien entendu, certaines réponses ne vous satisferont pas. Certaines garderont parfois un caractère général, ou prudent, pour la simple et bonne raison que le Collège n'aura pas encore pris position de manière définitive. Et que nous ne pouvons donc pas annoncer quelque chose qui n'a pas été décidé.

Je terminerai en rappelant les aides matérielles qui sont proposées par la Ville pour permettre aux conseillers communaux de s'équiper informatiquement pour réaliser leur travail.